

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Ré:
Mo:
b:***26062162***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**05 MAI 2026****Le Greffier**N° d'entreprise : **0753 823 127**

Nom

(en entier) : **CEBERA**

(en abrégé) :

Forme légale : **srl**Adresse complète du siège : **rue de la Croyère 19 à 7170 Manage****Objet de l'acte : Transfert des parts et changement d'administrateur****PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 21 avril 2026**

Le 21 avril 2026,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée "CEBERA", ayant son siège social rue de la Croyère 19 à 7170 Manage, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0753.823.127

Objet de l'acte : Transfert des parts et changement d'administrateur

L'assemblée générale extraordinaire accepte à l'unanimité des voix l'ensemble des points suivants, prenant effet à dater du 21 avril 2026 :

- Le transfert de la totalité des parts de la srl CEBERA appartenant à Céline VAN OVERSTYNS vers Monsieur Bekim MORINA ;
- La décharge complète et entière de l'ancienne administratrice et représentante Céline VAN OVERSTYNS;
- La nomination du nouvel administrateur et représentant Bekim MORINA

La présente assemblée donne tous pouvoirs à Madame VAN OVERSTYNS pour la publication des présentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Signatures

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/05/2026 - Annexes du Moniteur belge